



RAPPORT D'ACTIVITE | 2018

Au cours de l'année écoulée, riche d'une actualité qui a remis au premier plan la question des territoires et de la proximité, l'APVF, votre association, n'a pas chômé.

Ce rapport d'activité synthétique en est le témoignage direct. Des Assises d'Autun, à l'organisation de journées thématiques en région ou à Paris, en passant par les nombreuses auditions et rencontres avec les membres du Gouvernement et les parlementaires, l'APVF a respecté le mandat de ses adhérents : défendre et porter la voix des petites villes et de leurs élus au plan national.

Nous avons été exigeants et constructifs, approuvant ce qui méritait de l'être, critiquant et nous opposant à ce qui devait l'être. Nous avons obtenu des avancées, mais il reste beaucoup à faire dans un contexte marqué par une volonté de recentralisation et dans lequel les élus et les collectivités locales sont encore trop souvent montrés du doigt.

Nous remercions tous ceux qui nous font confiance en leur redisant qu'ils peuvent compter sur la détermination de l'APVF pour défendre avec conviction nos territoires et leurs élus en 2019 !



Christophe Bouillon

Député de Seine-Maritime

Maire honoraire de Canteleu

Président de l'Association des petites villes de France



Pierre Jarlier

Maire de Saint-Flour

Président délégué de l'Association des petites villes de France

Edouard Philippe face aux impatiences des petites villes

Publié le 01/06/2018 • Par Jean-Baptiste Forray • dans : France



Lors des assises de l'APVF, le 1er juin 2018 à Autun, le Premier ministre n'a pas complètement répondu aux attentes des maires de la France périphérique, qui réclament un plan plus ambitieux pour le maintien des petites lignes et la relance de leurs centre-villes.



LE COURRIER DES MAIRES et des élus locaux

STATUT DE L'ÉLU 21/11/2018

« Rendre la fonction de maire attractive est un enjeu démocratique »

par Aurélien Hélias



L'Association des petites villes publiait hier ses dix propositions pour renforcer le statut de l'élu. Pour son président, Christophe Bouillon, il est temps de faciliter l'exercice des mandats locaux pour les maires des petites communes en les protégeant davantage juridiquement et en révisant à la hausse leurs indemnités. De quoi favoriser selon lui des vocations pour les municipales 2020.



Paris, lundi 4 juin 2018

Les petites villes demandent au gouvernement de renforcer leurs moyens d'action

Les maires des petites villes appellent le gouvernement à consolider leurs moyens d'action, en abandonnant notamment la « facilité d'une vision purement comptable et court-termiste », dans une résolution diffusée lundi.



« Nous, c'est les petites villes ! »

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
----------	---

L'ANNEE 2018 DE L'APVF EN LUMIERE

Nos MISSIONS	5
LES CHIFFRES-CLES DE L'ANNEE 2018	6
LES AVANCEES CONCRETES OBTENUES	7
GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE	8
L'EQUIPE INTERNE ET LES PARTENAIRES	9
LES XXIèmes ASSISES D'AUTUN	10

LES GRANDS ENJEUX DE 2018

RELATIONS FINANCIERES ETAT-COLLECTIVITES	12
AGIR POUR LA REVITALISATION ET L'ATTRACTIVITE	15
VALORISER LA DEMOCRATIE LOCALE	16
POUR DES SERVICES NUMERIQUES INCLUSIFS	18
RESORBER LA FRACTURE DES MOBILITES	19
CONTRIBUER A LA TRANSITION DURABLE	20
ACCES AUX SOINS POUR TOUS LES TERRITOIRES	21
POUR UNE EUROPE AU SERVICE DES TERRITOIRES	23

ANNEXE : LES DATES-CLES DE 2018



L'ANNEE 2018
DE L'APVF EN LUMIERE

Nos missions

Notre cœur de métier : la défense des petites villes

Depuis presque 30 ans, l'APVF mène un lobbying actif au service des intérêts des petites villes. L'APVF est un interlocuteur écouté et considéré des pouvoirs publics (Gouvernement, Parlement, grands corps de l'Etat) avec lesquels elle nourrit un dialogue exigeant et constructif sur tout sujet impactant la gestion publique locale. L'APVF est représentée et participe activement à toutes les instances-clés du monde local (Comité des finances locales, Conseil national d'évaluation des normes, Conférence nationale des territoires...)

Sur le plan législatif, l'APVF peut s'appuyer sur un réseau de parlementaires pour défendre les petites et moyennes villes et porter des amendements élaborés en lien avec ses adhérents.

qui échangent entre eux et interpellent les ministres présents sur leurs difficultés et leurs propositions. A noter enfin que l'APVF est également la première association d'élus à avoir créé, en octobre 2018, son propre Réseau des directeurs généraux de services des petites villes.

Vous fournir une information claire sur les enjeux qui comptent

L'APVF propose des publications périodiques (hebdomadaire et mensuelle) afin d'éclairer les élus et leurs équipes sur l'actualité susceptible de les impacter. Les adhérents bénéficient ainsi d'une couverture analytique de l'actualité des petites villes. L'APVF rédige des notes techniques précises et des recueils de bonnes pratiques qu'elle met à disposition de ses adhérents *via* un espace de documentation sur son site internet : www.apvf.asso.fr.

Des expertises à votre service pour renforcer votre capacité à agir

L'APVF met à la disposition des élus adhérents et leurs équipes un avocat en droit des collectivités territoriales pour répondre rapidement et précisément à toute question juridique. L'APVF, c'est aussi une équipe pluridisciplinaire de 6 collaborateurs spécialisés pour assister les élus et leurs services.

Pour accompagner la montée en compétence de ses adhérents, l'APVF organise enfin des journées d'études en fonction de l'actualité législative.

Donner échos et visibilité

L'APVF valorise les petites villes sur le plan médiatique à travers l'organisation de conférences de presse, la mise en relation de journalistes avec des maires de petites villes et des prises de position publiques largement relayées dans la presse nationale et régionale.



Première association d'élus à rencontrer les nouveaux ministres en charge des Collectivités territoriales, Jacqueline Gourault et Sébastien Lecornu, le 23 octobre 2018

Cultiver un réseau pluraliste, actif et convivial

L'APVF est l'association de tous les élus des petites villes de France : chacun y a sa place et toutes les sensibilités politiques républicaines y sont représentées. Pour créer du lien entre adhérents, l'APVF organise des Rencontres régionales régulières d'élus de petites villes et des formations en région pour partager solutions et bonnes pratiques sur les enjeux du mandat municipal. L'APVF tient par ailleurs chaque année les Assises de petites villes qui réunissent près de 400 maires



Les chiffres-clés de l'année 2018

1.200

Communes adhérentes

300

Elus présents aux Assises d'Autun

30

Nouvelles adhésions

200

Elus et fonctionnaires en formation APVF

24

Partenaires institutionnels

60

Consultations juridiques personnelles dispensées

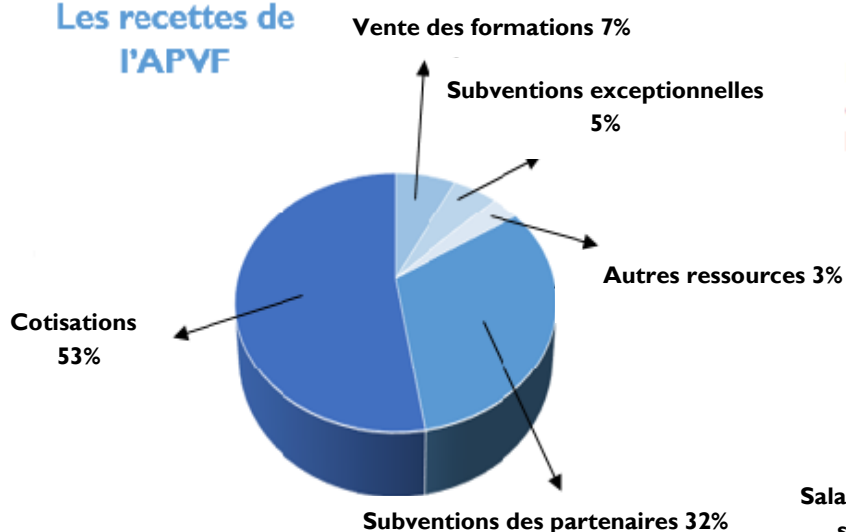
15

Rencontres ministérielles

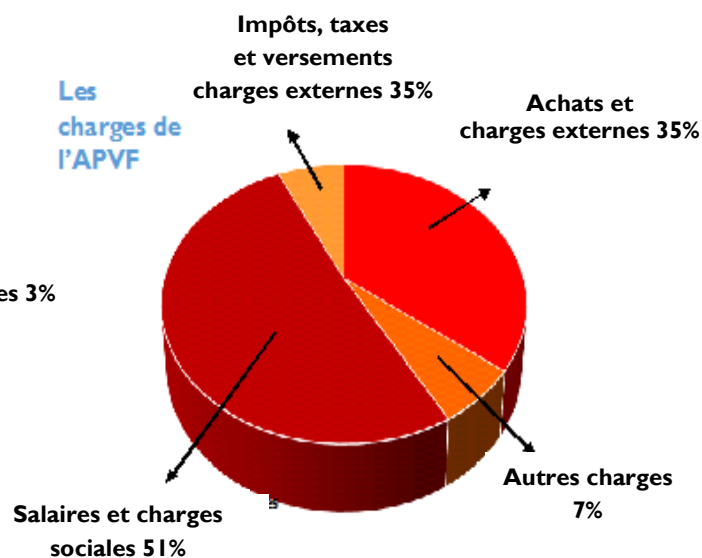
70

Membres au sein du « Club DGS » de l'APVF

Les recettes de l'APVF



Les charges de l'APVF



Sous le contrôle annuel d'un commissaire aux comptes, la gestion financière opérée par l'APVF se caractérise par sa rigueur, dans un contexte de difficultés prégnantes pour les petites villes. L'APVF a disposé d'un budget d'environ un million d'euros en 2018, mais en raison de désadhésions enregistrées, son solde budgétaire a été marqué par un léger déficit conjoncturel de près de 30.000 euros. En l'état, le modèle économique de l'APVF repose pour plus de la moitié sur les cotisations des communes adhérentes et pour un peu moins d'un tiers sur les subventions accordées par les partenaires.

Les avancées concrètes obtenues en 2018

Que ce soit dans le cadre de rencontres bilatérales avec les ministres dédiés aux collectivités territoriales, dans le cadre de la Conférence nationale des territoires (CNT) ou d'auditions parlementaires, l'APVF s'est efforcée au cours de l'année 2018 de porter la voix des petites villes dans tous les lieux de pouvoir sur tous les enjeux majeurs relatifs à la vie locale : finances locales, désertification médicale, commerce de proximité et centre-bourg, décentralisation, services publics et attractivité du territoire, sécurité, politiques urbaines, Europe. Des positions qui ont été largement relayées dans les médias nationaux comme locaux et dont certaines ont trouvées un écho favorable du côté du législateur puisque des réponses concrètes en termes de politiques publiques ont été apportées.

1

L'APVF s'est élevée ces dernières années contre la baisse unilatérale des dotations aux collectivités. La stabilisation globale a été obtenue en 2018 et confirmée pour 2019. C'est un premier pas significatif qui ne règle cependant pas la question de la poursuite des baisses individuelles.

2

L'APVF a obtenu du Gouvernement en 2018 le lancement d'un plan concernant la revitalisation des centres-villes : le plan « Action cœur de ville ». Sur 222 villes retenues, 80 sont des petites villes. L'APVF milite pour l'extension de ce plan à d'autres communes.

3

L'APVF dénonce depuis plusieurs années les effets néfastes de la tarification à l'activité (T2A) pour les petits hôpitaux. La Ministre de la Santé a annoncé une sortie progressive de ce système de financement, avec la mise en place partielle d'un nouveau dispositif dès 2019.

4

L'APVF proposait dans son Manifeste, adressé aux candidats à l'élection présidentielle en 2017, la création d'une Agence nationale de cohésion des territoires. Cette agence verra le jour en 2019, dotée d'un fonds d'intervention et d'outils d'ingénierie à destination des petites villes.

5

L'APVF réclamait un interlocuteur unique pour les collectivités locales au Gouvernement avec la création d'un seul ministère regroupant les collectivités et l'aménagement du territoire. Chose faite après le remaniement intervenu en octobre 2018.



Christophe Bouillon, président de l'Association des petites villes de France, le 20 novembre 2018. (RADIO FRANCE / FRANCEINFO)

Gouvernance institutionnelle

Suite à la nomination d'Olivier DUSSOPT en tant que Secrétaire d'état, le Conseil d'administration de l'APVF s'est réuni le mardi 10 avril 2018 à Paris conformément aux statuts et a élu Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime et maire honoraire de Canteleu, Président de l'Association des petites villes de France.

Le Conseil d'administration a également élu Pierre JARLIER, sénateur honoraire du Cantal, maire de Saint-Flour, Président délégué de l'APVF ; et a désigné Antoine HOME, maire de Wittenheim, Premier Vice-président. A ajouter également que conformément aux statuts de l'APVF, 6 parlementaires siègent au sein des instances de l'APVF. Le pilotage de l'APVF est aujourd'hui assuré par un bureau de 44 membres : des élus issus de tous les territoires et de toutes les sensibilités républicaines.

Président d'honneur

Martin MALVY, Ancien ministre, Président de la Communauté de communes du Grand Figeac (46)

Président de l'APVF

Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime, maire honoraire de CANTELEU (76)

Président délégué

Pierre JARLIER, maire de SAINT-FLOUR (15)

Premier Vice-président délégué

Antoine HOMÉ, maire de WITTENHEIM (68)

Secrétaire général

Loïc HERVÉ, sénateur de la Haute-Savoie et conseiller municipal de MARNAZ (74)

Vice-présidents

Marie-France BEAUFILS, maire de SAINT-PIERRE-DES-CORPS (37)

Jean-Yves DE CHAISEMARTIN, maire de PAIMPOL (22)

Anne GALLO, maire de SAINT-AVÉ (56)

Philippe LAURENT, maire de SCEAUX (92)

Grégoire LE BLOND, maire de CHANTEPIE (35)

Rémy REBEYROTTE, député de Saône-et-Loire et conseiller municipal d'AUTUN (71)

Pierre-Alain ROIRON, maire de LANGEAIS (37)

Vice-présidente trésorière

Nathalie NIESON, maire de BOURG-DE-PÉAGE (26)

Trésorier Adjoint

Xavier NICOLAS, maire de SENONCHES (28)

Membres

Dominique BAILLY, maire d'ORCHIES (59)

Gilles BEDER, maire de SALINS-LES-BAINS (39)

Jean-Pierre BOUQUET, maire de VITRY-LE-FRANCOIS (51)

Maryvonne BOQUET, maire de DOURAN (91)

Christine BOST, maire d'EYSINES (33)

Luc CLEMENTE, maire de SCHOELCHER (Martinique)

Christophe CHAILLOU, maire de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE (45)

Bastien CORITON, maire de RIVES-EN-SEINE (76)

Pierre DUCOUT, maire de CESTAS (33)

Benjamin DUMORTIER, maire de CYSOING (59)

Jean Marc GABOUTY, sénateur de Haute-Vienne et conseiller municipal de COUZEIX (87)

Eric HOULLEY, maire de LURE (70)

André LAIGNEL, maire d'ISSOUDUN (36)

Fabien LAINÉ, député des Landes et conseiller municipal de SANGUINET (40)

Hervé MARITON, maire de CREST (26)

Jean-Michel MORER, maire de TRILPORT (77)

Vincent MORETTE, maire de MONTLOUIS-SUR-LOIRE (37)

Yohann NEDELEC, maire du RELECQ KERHUON (29)

Hervé PRONONCE, maire de CENDRE (63)

Jean-Luc REITZER, député du Haut-Rhin et conseiller municipal d'ALTKIRCH (68)

Franck RIESTER, ministre de la Culture et conseiller municipal de COULOMMIERS (77)

Stéphan ROSSIGNOL, maire de la GRANDE-MOTTE (34)

Christophe ROUILLON, maire de COULAINES (72)

Hervé SAISON, maire d'HONDSCHOOTE (59)

Nicolas SORET, Président de la Communauté de Communes du Jovinien (89)

Frédéric SAUSSET, maire de TOURNON SUR RHONE (07)

Igor SEMO, maire de SAINT-MAURICE (94)

Francisque VIGOUROUX, maire d'IGNY (91)

Membre associé

Loïc CAURET, maire de LAMBALLE, Président de Lamballe Communauté (22)

L'équipe interne

André Robert
Délégué Général
Email. arobert@apvf.asso.fr

Nathalie Picard
Assistante de direction
Email. npicard@apvf.asso.fr

Sacha Bentolila
Chargé de mission
Développement et attractivité
Email. sbentolila@apvf.asso.fr

Emma Chenillat
Chargée de mission
Finances locales et urbanisme
Email. echenillat@apvf.asso.fr

Philippe Bluteau
Avocat au Barreau de Paris
Conseiller juridique
Directeur des formations

Matthieu Vasseur
Chargé de mission
Décentralisation et communication
Email. mvasseur@apvf.asso.fr

Atte Oksanen
Chargé de mission
Aménagement et innovation
Email. aoksanen@apvf.asso.fr

Les partenaires



Les XXIèmes Assises d'Autun

En présence de plus de 350 élus venus de toute la France, les petites villes ont tenu à démontrer, au cours de ces deux jours de Congrès organisés à Autun les 31 mai et 1er juin 2018, dont le thème retenu était cette année : « *Transition écologique et numérique : les petites villes au cœur de l'innovation* », qu'elles sont résolument tournées vers l'avenir, qu'elles participent pleinement à la transformation écologique et numérique du pays et qu'elles font preuve d'initiatives audacieuses dans ces domaines.



Allocation du Premier ministre devant les maires lors des XXIèmes Assises d'Autun

Droit à l'innovation et à l'expérimentation, transition énergétique, développement de l'économie sociale et solidaire, déploiement des circuits-courts, révolution numérique, bouleversements des usages, e-administration, déploiement de solutions et services « intelligents », promesses de « l'Internet des objets », gestion des données... alors que le discours dominant s'attache essentiellement à mettre en lumière les difficultés que rencontrent les villes petites et moyennes, les maires de petites de villes ont profité de ces Assises pour débattre et démontrer que leurs territoires sont également des « expérimentateurs », des acteurs investis dans l'innovation en matière de numérique et d'environnement

Ces Assises, marquées par la présence du Premier ministre Edouard Philippe et des ministres Jacqueline Gourault et Olivier Dussopt ont été également l'occasion pour les petites villes de demander à l'Etat les moyens nécessaires pour conforter ce mouvement : nos petites villes doivent en effet être « mieux aidées et

mieux accompagnées » à la fois par l'Etat, les grandes collectivités et par les opérateurs de services publics. C'est en substance le message qu'a adressé Christophe Bouillon, député de Seine-Maritime et Président de l'APVF aux représentants des pouvoirs publics présents lors ce cet évènement majeur de la vie de notre association.

Les maires de petites villes estiment en effet que face à la métropolisation et ses dangers, il est nécessaire de rééquilibrer les territoires par une politique de solidarité financière plus affirmée. Les chiffres et les études tendent à prouver que les petites villes connaissent des difficultés budgétaires persistantes : nombre d'entre elles ont en effet connu en 2018, en dépit de la stabilisation du montant de l'enveloppe globale des concours financiers de l'Etat, une baisse de leur dotation globale de fonctionnement (DGF).

Par la voix de son Président, l'APVF a également demandé une plus grande concertation avec les élus locaux sur la question des restructurations et de la modernisation des services publics, ainsi que de nouvelles modalités de soutien à l'ingénierie locale.

Au cours de ces deux jours de travail fructueux, ce sont ces messages que l'APVF a délivrés à destination du Gouvernement représenté par le Premier ministre Edouard Philippe. Le Premier ministre a également indiqué qu'il serait présent l'an prochain aux XXIIèmes Assises de l'APVF qui correspondront aux trente ans de l'Association. Ce sera l'occasion de faire un point sur les engagements pris ce jour.

Pour retrouver la résolution finale votée par élus présents lors de ces XXIèmes Assises, merci de [cliquer ici](#).



Echanges entre Edouard Philippe, Premier ministre et les maires de petites villes lors des XXIèmes Assises de l'APVF à Autun



LES GRANDS ENJEUX DE 2018

Relations financières Etat-collectivités



Durant l'année 2018, l'APVF s'est particulièrement investie dans les domaines des finances locales et de la fiscalité. Dans un contexte marqué d'une part, par un changement radical de méthode pour la maîtrise des dépenses locales et d'autre

part, par l'annonce de la suppression intégrale de la taxe d'habitation, l'APVF est, plus que jamais, déterminée à soutenir les petites villes en plaidant pour la création d'outils permettant une meilleure lisibilité financière, une remise à plat en profondeur de la fiscalité locale, et enfin une refonte de la dotation globale de fonctionnement afin que sa répartition soit plus juste et plus prévisible d'une année sur l'autre.

La réduction de l'épargne brute et de la capacité de désendettement auxquelles s'ajoutent les difficultés rencontrées par de nombreux élus locaux à garantir le bon fonctionnement des services publics attendus légitimement de la population n'ont cessé d'inquiéter depuis quelques années.

L'APVF, déplorant cette dégradation de la situation financière de nombreuses petites villes résultant de la baisse des dotations depuis 2013, avait demandé son étalement en 2014, puis la stabilisation de leur montant à partir de 2017. Pour l'APVF, outre ses effets négatifs sur les finances locales, la baisse des dotations ne se justifiait plus au regard des efforts importants de maîtrise des dépenses locales et les économies dégagées sur la période 2014-2017. Conformément à cette demande, la loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 a stabilisé les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales pendant cinq ans. Cette stabilisation globale a été entérinée dans la loi de finances pour 2018 et dans le projet de loi de finances pour 2019.

Face aux nombreuses baisses individuelles de dotations constatées en 2018, l'APVF a demandé au Gouvernement que des mesures soient rapidement prises pour lisser, voire neutraliser, ces pertes de recettes, parfois très importantes. Le projet de loi de finances pour 2019 ne répond qu'à la marge à cette demande.

D'une part, elle prévoit que le préfet explique les écarts de montants constatés, d'une année sur l'autre, lors de la notification de la DGF aux collectivités territoriales

et, d'autre part, elle étend le mécanisme de sortie lissée applicable à la DSU et à la 1^{ère} fraction de la DSR à l'ensemble des communes ne remplissant plus les conditions d'octroi de la DSR. Ainsi, les communes perdant le bénéfice de la DSR pourront recevoir, pendant un an, la moitié de la dotation reçue l'année précédente. Mais comme l'a indiqué l'APVF lors d'auditions à l'Assemblée nationale, seulement 10 % des petites villes ont perdu de la DSR, tandis qu'elles sont 48 % à avoir perdu de la DGF et 67 %, de la dotation forfaitaire. Si l'APVF a soutenu la proposition de l'AMF de créer un fonds spécial de lissage pour les communes les plus frappées par les baisses de dotation de péréquation afin de les étaler dans le temps, elle considère qu'il faut aller plus loin et mener à bout la réforme de la dotation globale de fonctionnement pour que sa répartition sur l'ensemble du territoire soit plus juste et plus prévisible.

Elle rappelle qu'elle s'oppose fermement à une DGF territoriale et demande, en revanche, une meilleure prise en compte des charges de centralité. Alors que le projet de loi de finances pour 2019 a enterré la réforme, le Président de la République a annoncé, le 21 novembre 2018, la reprise des réflexions. Des propositions seront formulées dans ce cadre.



Intervention du Secrétaire d'Etat Olivier Dussopt intervient lors de la rencontre nationale des maires de petites villes sur les enjeux du Projet de loi de finances 2019 pour la préparation des budgets municipaux le 16 octobre 2018

La contractualisation d'un objectif de maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement mise en place par la loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 ne concerne que les 322 plus grandes collectivités territoriales. Pour elles, le non-respect de leur objectif est sanctionné via

un mécanisme de reprise financière, à l'issue d'une évaluation annuelle réalisée par le préfet. Pour l'APVF, ce mécanisme contraignant d'encadrement des dépenses locales porte une atteinte à l'esprit de la décentralisation et à l'autonomie de gestion des collectivités territoriales.



lundi 4 juin 2018 13:51
424 mots

COLLECTIVITÉS-VILLES-GOUVERNEMENT-POLITIQUE

Les petites villes demandent au gouvernement de renforcer leurs moyens d'action

Paris, 4 juin 2018 (AFP) - Les maires des petites villes appellent le gouvernement à consolider leurs moyens d'action, en abandonnant notamment « la facilité d'une vision purement comptable et court-termiste », dans une résolution diffusée lundi.

C'est pourquoi, l'APVF s'est beaucoup investie en 2017 pour que soient exclues les petites villes du dispositif. Le texte initial prévoyait que seules les communes de plus de 50 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 150 000 habitants seraient obligés de contracter avec l'Etat. Conformément aux propositions de la mission Bur-Richard, le Gouvernement a opté pour un critère de « seuil de dépenses réelles de fonctionnement » (DRF), plus adapté qu'un critère de population. Tout l'enjeu a été alors de déterminer ce « seuil ». La mission Bur-Richard recommandait un seuil de 30 millions d'euros de DRF. S'il avait été retenu, de nombreuses petites villes auraient été intégrées de fait dans le dispositif de contractualisation. L'APVF s'est positionnée en faveur d'un seuil plus élevé afin qu'elles en soient définitivement écartées, ce qu'elle a obtenu : l'article 29 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022 retient un seuil de 60 millions d'euros de DRF.

Bien qu'écartées des contrats financiers, les petites villes sont indirectement impactées par leur mise en œuvre et les contraintes renforcées qui pèsent désormais sur les régions, les départements et les EPCI contractants (805 petites villes sont intégrées à des EPCI légalement obligés de contracter). Dans le cadre du groupe de travail réunissant des membres de la Direction générale des collectivités locales et les associations de représentants d'élus, l'APVF a veillé à ce que les dépenses de reversement (fonds de péréquation, attributions de compensation, FNGIR) soient effectivement retraitées des dépenses réelles de fonctionnement servant de base à l'évaluation de l'objectif. Il est fondamental, en effet, que la contractualisation n'interfère pas sur les solidarités territoriales. L'APVF s'interroge sur les moyens de contrôle de l'exécution des contrats dont pourraient disposer les petites villes « tiers ».

L'APVF a obtenu, en 2017 et en 2018, la pérennisation et l'abondement du fonds de soutien à l'investissement public local. Face à la baisse de 7 % des crédits de la DSIL entérinée par le projet de loi de finances pour 2019 et aux écarts sensibles entre les crédits engagés, chaque année, en faveur de l'investissement et les crédits effectivement alloués aux collectivités (crédits de paiement), l'APVF a alerté, à plusieurs reprises dans le cadre des discussions parlementaires, les députés de la majorité sur la problématique de l'accès aux crédits des petites villes et surtout, le besoin d'une certaine continuité de l'action de l'Etat et de son soutien technique et financier.



En effet, pour l'APVF, la sous-consommation annuelle des crédits n'est pas due à une surbudgétisation en loi de finances initiale, mais par la difficulté pour les petites villes de trouver les financements complémentaires nécessaires à l'obtention des crédits de l'Etat et du fait que les territoires les plus éloignés de la préfecture de région sont souvent pénalisés : les crédits sont fléchés, en majorité, sur la ville principale et sa métropole. Plusieurs amendements de Loïc Hervé, député de la Haute-Savoie, secrétaire général de l'APVF, ont été adoptés au Sénat, pour y remédier. Ils proposent notamment de renforcer les pouvoirs du préfet de département et de créer une commission départementale des investissements locaux, chargée de contrôler la répartition des crédits de la DSIL et de la DETR. Ces mesures, si elles étaient définitivement votées, répondraient à une demande forte de l'APVF.

L'une des mesures phares du Président de la République, Emmanuel Macron, a été le dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, sur leur résidence principale. Suite à la décision du Conseil constitutionnel, qui conditionnait la constitutionnalité de la mesure au traitement des 20 % restants assujettis, il a finalement décidé de supprimer intégralement l'impôt, pour 100% des ménages. Dans le cadre des réflexions menées sur les scénarios envisagés pour son remplacement, l'APVF a été auditionnée par la mission Bur-Richard et par le Gouvernement.

Tout en rappelant qu'aucune association d'élus n'était demandeuse de la suppression de la taxe d'habitation, elle a indiqué que le financement des différents niveaux de collectivités après la suppression de la taxe d'habitation doit répondre à deux exigences d'ordre général : la stricte compensation de la perte de ressource pour chaque collectivité concernée et le respect du principe d'autonomie financière et du pouvoir fiscal des collectivités territoriales. L'APVF n'a cessé d'insister également sur la nécessaire poursuite de la révision des valeurs locatives cadastrales pour les locaux à usage d'habitation. Élément qui ne semble pas encore complètement tranché.



Le Premier ministre Edouard Philippe revient sur les enjeux relatifs aux finances locales lors de son intervention devant les maires des petites villes

Agir pour la revitalisation et l'attractivité des centres-villes



L'essor et l'ampleur du mouvement des « Gilets Jaunes » ne font que confirmer le constat porté par l'APVF depuis un long moment : la fracture territoriale ne cesse de croître dans notre pays. Et la dévitalisation de nos cœurs de ville est une des causes de cette fracture grandissante.

L'APVF alerte depuis plusieurs années déjà le Gouvernement sur la situation sociale, économique mais aussi sanitaire de certains de nos territoires.

Tout au long de l'année, l'APVF s'est battue pour un plan de revitalisation des centres-villes à destination des plus petits ensembles. Il est, en effet, fortement déplorable que le plan « Action Cœur de Ville » se limite aux villes moyennes. Aux nombreux groupes de travail auxquels elle a participé, l'APVF a rappelé la nécessité d'une action ciblée de grande ampleur à destination des petites villes et l'urgence de renforcer l'ingénierie territoriale. A la suite d'un nouveau rendez-vous avec la Ministre en charge de ces questions, l'Association est dans l'attente d'annonces concrètes du Gouvernement à destination des petites villes qui sont les premières concernées par cette question.

Dans le même temps, l'APVF a fortement contribué aux débats législatifs sur le projet de loi Elan. Auditionnée à plusieurs reprises, l'association a obtenu la généralisation des Opérations de revitalisation de territoire (ORT) qui sont désormais ouvertes à l'ensemble des villes en situation de fragilité. L'APVF reste néanmoins vigilante sur la question du financement de ces ORT qui ne doivent pas être pris sur ceux destinés au plan « Action Cœur de Ville ». Également sollicitée sur la question de l'avenir des Zones de Revitalisation Rurale par l'Assemblée nationale, l'APVF a souligné l'utilité de ce dispositif tout en réclamant davantage de clarté et de cohérence avec les autres outils existants.

En parallèle de cette action menée auprès des acteurs institutionnels, l'APVF a continué de sensibiliser les acteurs privés et les citoyens sur cette question.

L'organisation par l'APVF d'un séminaire de réflexion et de propositions sur la revitalisation des centres-villes a permis de mettre l'ensemble des acteurs autour de la table. La présence du Préfet, Directeur du programme national « Action Cœur de Ville », Rollon Mouchel-Blaisot, du Sénateur et coauteur d'un rapport d'information sur cette question, Martial Bourquin, de la Directrice générale de l'Anah, Valérie Mancret-Taylor et de nombreux élus locaux et partenaires de l'APVF ont permis de faire ressortir un constat clair et unanime : la revitalisation des centres-villes est une question globale et transversale qui implique une réponse de tous les acteurs. L'APVF a fait remonter directement à Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, les remarques et propositions des différents intervenants.

Partenaire d'un séminaire sur la revitalisation des centres-villes organisé en novembre dernier par le Courrier des Maires, l'APVF reste une force de proposition écoutée et entendue. Gilles Beder, Maire de Salins-Bains a profité de l'occasion pour apporter un éclairage sur les effets concrets de la dévitalisation de nos centres-villes (fermeture des services publics ou des écoles, départ de famille, détérioration de l'offre de logement). L'APVF a également profité des 1^{ères} rencontres « Action Cœur de Ville » organisées par la Banque des Territoires à la fin de l'année 2018 pour rappeler la nécessité de prolonger ce dialogue mais aussi l'urgence de mettre en place des dispositifs à destination des petites villes.



L'APVF était présente lors des 1^{ères} Rencontres « Action cœur de ville » organisées par la Banque des territoires

Valoriser la démocratie locale



En 2018, l'APVF s'est particulièrement illustrée sur deux sujets fondamentaux pour la démocratie locale : les conditions d'exercice des mandats locaux et l'avenir des agents de la fonction publique territoriale. Deux sujets sur lesquels elle a su trouver l'oreille attentive du législateur pour avancer des propositions.

Concernant tout d'abord le statut de l'élu, l'APVF, dès le 15 février dernier, représentée par Nicolas Soret, Président de la Communauté de Communes du Jovinien, a pu partager, avec les sénateurs membres de la Délégation aux collectivités, ses propositions en présence de la ministre Jacqueline Gourault.

Constatant une « crise des vocations », Nicolas Soret a attiré l'attention de la ministre et des sénateurs présents sur quatre propositions visant à revaloriser les mandats de maire et d'adjoint, ainsi qu'à faciliter les « allers et retours » entre le monde politique et la société civile, notamment pour les personnes issues du secteur privé.

L'APVF a ainsi plaidé pour la création d'une loi fixant la rémunération des élus locaux, véritablement proportionnelle au temps et aux responsabilités attachées à l'exercice du mandat. L'association propose que l'indemnité des maires soit égale au salaire brut d'un Directeur général des services en fin de carrière dans la strate démographique de cette commune (c'est-à-dire techniquement à l'indice terminal du cadre d'emploi des Directeurs Généraux des Services).

L'APVF a proposé la fin de la dégressivité de l'allocation différentielle de fin de mandat, la hausse de son montant de 80% à 100% de la différence entre les indemnités antérieurement perçues et les nouveaux revenus de l'ancien élu. Elle a également demandé à ce que son bénéfice soit étendu aux maires-adjoints des communes de 3 500 à 20 000 habitants.

Pour attirer de plus jeunes élus actifs dans le secteur privé, il convient selon l'APVF de favoriser le retour à la vie professionnelle des personnes faisant le choix de

s'investir dans la vie publique. Pour ce faire, lorsqu'un salarié a demandé à bénéficier de son droit à la suspension de son contrat de travail pour exercer son mandat puis, au terme du mandat, demande à réintégrer son entreprise, l'APVF a proposé que les années de mandat soient pleinement prises en compte au titre de son ancienneté dans l'entreprise.

L'APVF a enfin proposé de déporter la responsabilité personnelle du maire pour les homicides et blessures involontaires vers la responsabilité des communes en tant que personnes morales. L'association a appelé les législateurs à réformer le champ que couvre le délit de « prise illégale d'intérêts » qui, en l'état actuel du droit, permet la condamnation d'un élu pour un simple intérêt moral dans l'opération qu'il administre ou surveille.

Sur la base de ces quatre propositions, l'APVF a travaillé au cours du printemps 2018 en étroite collaboration avec la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du Sénat dans le cadre du travail entamé par celle-ci autour des conditions d'exercice des mandats locaux. Cette collaboration a pris la forme de participation à trois auditions relatives à la responsabilité pénale des élus locaux ou encore au régime indemnitaire. Sur la base de quatre propositions, l'APVF a proposé 10 pistes de réforme aux législateurs qui ont, en grande partie, été reprises dans le rapport de la Délégation présenté le 11 octobre 2018.

LE COURRIER DES MAIRES et des élus locaux

STATUT DE L'ÉLU 21/11/2018

« Rendre la fonction de maire attractive est un enjeu démocratique »

par Aurélien Hélias



L'Association des petites villes publiait hier ses dix propositions pour renforcer le statut de l'élu. Pour son président, Christophe Bouillon, il est temps de faciliter l'exercice des mandats locaux pour les maires des petites communes en les protégeant davantage juridiquement et en révisant à la hausse leurs indemnités. De quoi favoriser selon lui des vocations pour les municipales 2020.

Le 20 novembre dernier, lors d'une conférence de presse, Christophe Bouillon, Loic Hervé, Jean-Yves de Chaisemartin ont profité de l'ouverture du Congrès des maires pour présenter publiquement les 10 propositions qu'elle avait transmises à la Délégation du Sénat pour les collectivités territoriales dans le cadre de ses travaux pour améliorer les conditions d'exercice des mandats locaux. L'intégralité de ces propositions est disponible en [cliquant ici](#).

Concernant l'avenir de la fonction publique territoriale, l'APVF s'est alliée à l'association France urbaine et a formulé plusieurs propositions au sein d'un Manifeste publié le 16 mai dernier, visant à mieux accompagner les agents, à renforcer les leviers d'action des employeurs territoriaux, à fluidifier les entrées et les sorties au sein d'une fonction publique territoriale plus attractive, à faciliter le dialogue social et à faire de la mobilité des agents un levier de coopération et de solidarité entre territoires. Le Manifeste récapitulant l'ensemble des propositions avancées est disponible en [cliquant ici](#).

C'est d'ailleurs pour mieux prendre en compte le retour d'expériences des agents publics locaux, et notamment des directeurs généraux de services, (DGS) que l'APVF a été la première association d'élus à lancer son propre réseau de DGS, en présence de 70 DGS de petites villes le 16 octobre dernier au siège de la BPCE à Paris. Pour l'APVF, il s'agit d'être encore mieux à l'écoute du ressenti et des besoins des élus et des fonctionnaires territoriaux de petites villes.

la gazette

RÉSEAUX ASSOCIATIFS

L'APVF lance son réseau de DGS

Publié le 17/10/2018 • Par Louis Gohin • dans : A la Une RH, France, Toute l'actu RH



L'Association des petites villes de France fonde un club informel des directeurs généraux des services, à l'échelle nationale, pour favoriser les partages d'expertises et la concertation avec les élus.

LE COURRIER DES MAIRES et des élus locaux

ASSOCIATIONS D'ÉLUS 17/05/2018

Front commun des métropoles et petites villes pour réformer la fonction publique territoriale

par La rédaction



© F. Stjepovic

France urbaine et l'Association des petites villes de France co-signent un manifeste dans lequel elles présentent leurs souhaits de réforme de la FPT. Au-delà du maintien de la corrélation du point d'indice dans les trois fonctions publiques, les deux associations d'élus réclament plus de souplesse au bénéfice des employeurs territoriaux pour recruter (et se défaire) d'agents dans leurs collectivités.

Est-ce un nouveau témoignage de la volonté des métropoles et grandes villes de travailler avec leurs « hinterlands » et de concrétiser cette « alliance des territoires » revendiquée ? France urbaine et l'Association des petites villes de France publient un manifeste commun par lequel les deux associations comptent bien peser sur la réforme de la fonction publique, et plus particulièrement celle de la FPT, que prépare le Gouvernement.

En parallèle, l'APVF a continué à plaider pour en finir avec l'interdiction faite aux administrateurs territoriaux de prendre ou conserver un emploi fonctionnel dans les villes de moins de 40.000 habitants. Une demande qu'elle avait déjà avancée dans le cadre de son manifeste à l'attention des candidats à l'élection présidentielle en 2017. Ainsi, le mercredi 24 octobre, l'APVF a été auditionnée par MM. De Belenet et Savatier, respectivement sénateur et député, ayant en charge l'animation de la mission temporaire relative à la formation et la gestion des carrières des agents de la fonction publique territoriale. L'occasion pour l'APVF, représentée par Yohann Nédelec, maire du Relecq Kerhuon et Membre du bureau de l'APVF, de rappeler sa volonté d'en finir avec l'interdiction faite aux administrateurs territoriaux de prendre ou conserver un emploi fonctionnel dans les villes de moins de 40.000 habitants.

L'APVF a par ailleurs pris part au débat relatif au recours aux contractuels pour les emplois fonctionnels. Si l'APVF est favorable à des mesures d'assouplissement permettant de fluidifier l'entrée et la sortie au sein de la fonction publique territoriale et n'est pas hostile au recours aux contrats comme mode de recrutement, elle estime cependant que cette procédure demeure une voie exceptionnelle encadrée.

L'APVF est très attachée au statut de la Fonction publique territoriale et a pris la mesure des inquiétudes soulevées par la perspective d'un élargissement aux contractuels auprès des syndicats représentatifs des personnels de direction des collectivités territoriales.

Pour des services numériques inclusifs



A l'occasion des Assises des petites villes à Autun, l'APVF a valorisé les nombreuses innovations portées par des petites villes en matière de transition numérique tout en soulignant les défis liés à ces innovations, notamment

en ce qui concerne l'accompagnement des usages et la gestion des données.

En 2018, l'APVF a contribué activement à l'élaboration de la Stratégie nationale pour un numérique inclusif. Jean-Michel Morer, maire de Trilport, coréférent numérique de l'APVF était en effet corapporteur du groupe de travail sur la structuration des services d'accompagnement au numérique (référentiel, label, évaluation) et de la filière « médiation numérique » (statut, compétences, formation). L'APVF, dans le cadre de ces travaux, a notamment souligné l'importance de la structuration d'une filière pour permettre la montée en gamme de l'offre dans les territoires et assurer la formation des aidants numériques

L'APVF a également participé aux concertations lancées par le Gouvernement dans le cadre de son dispositif de couverture numérique, annoncé au mois de janvier. Ce dispositif est le fruit d'un accord entre le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs visant à généraliser la couverture de qualité pour l'ensemble des territoires. L'Etat a ainsi fait le choix de prioriser l'objectif d'aménagement du territoire dans les critères d'attribution des fréquences, dont les droits arrivaient à l'échéance lors des prochaines années. Les opérateurs se sont notamment engagés Par cet accord, les opérateurs mobiles s'engagent à construire chacun au moins 5 000 nouveaux sites sur tout le territoire, à apporter le 4G à plus de 10 000 communes et accélérer la couverture des axes de transport, afin que les principaux axes routiers et ferroviaires (trains régionaux compris) soient couverts en 4G.

Les Assises des petites villes à Autun ont permis de

mettre un coup de projecteur sur les innovations portées par les petites villes en matière de transition numérique. C'était aussi l'occasion, au moment de l'entrée en vigueur du Règlement général pour la protection des données (RGPD), de rappeler que les collectivités sont responsables de leurs données – dont certaines peuvent avoir un caractère personnel – et que ces données peuvent être exploitées.



Atelier dédié au RGPD par Francisque Vigouroux, Maire d'Igny et Me Philippe Bluteau, Conseiller juridique de l'APVF à destination des maires des petites villes

En 2018, des ressources élaborées dans le cadre du Programme DCANT (Développement concerté de l'administration numérique territoriale), et notamment des webinaires sur des sujets tels que le RGPD et l'ouverture des données des collectivités, ont été mises à la disposition des adhérents de l'APVF.

Enfin, l'APVF a participé à la mise en place d'un groupe de travail sur la cybersécurité et les territoires, en lien avec le Groupement d'Intérêt Public ACYMA – Dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance, dont l'objectif sera de produire des ressources pédagogiques sur la cybersécurité à destination des élus et de leurs agents.



Résorber la fracture des mobilités



Au cours de l'année, l'APVF a défendu les lignes de transports de proximité et a publié son premier « livre blanc » sur le thème des mobilités. Des positions qu'elle sera amenée à développer et défendre à nouveau dans le cadre du débat relatif à la loi LOM.

A la suite des Assises de la Mobilité et dans le cadre de la concertation engagée par le Gouvernement sur le projet de « loi d'orientation sur les mobilités (LOM) », l'APVF a souhaité apporter une contribution utile aux débats en cours sur l'avenir des mobilités en France, et particulièrement dans les territoires périurbains et ruraux.

Le 15 mai, l'APVF a ainsi publié son premier « livre blanc » sur le thème des mobilités, comportant sept propositions principales (dont certaines ont été reprises par le Gouvernement dans son projet de loi d'orientation sur les mobilités).

Dans un contexte marqué par la réforme ferroviaire et le rapport dit « Spinetta » préconisant la fermeture de nombreuses « petites » lignes ferroviaires, l'APVF a demandé un audit exhaustif et dynamique de l'ensemble des lignes ferroviaires, prenant en compte également les enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire.

L'APVF a proposé également de nouvelles modalités de coordination sur les questions de mobilité, entre collectivités à l'échelon intercommunal, régional voire inter-régional, et avec les opérateurs, privilégiant une logique de ligne et de « bassin de mobilité ».

De plus, l'APVF a demandé, dans ce « livre blanc », la mise en place de plateformes publiques dédiées aux mobilités traitant des données collectées auprès des usagers, garantissant interopérabilité et respect de l'intérêt général.



Contribution APVF Projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) & Réforme ferroviaire



A la suite des Assises de la Mobilité et de la concertation engagée par le Gouvernement, à laquelle l'APVF a pris toute sa part en qualité de membre du groupe de travail « Mobilités solidaires », dans la perspective du projet de « loi d'orientation sur les mobilités (LOM) », notre association, qui a rencontré à plusieurs reprises le Ministre des Transports Elisabeth Borne, souhaite apporter une contribution utile au débat.

I. Les priorités des petites villes

Ne pas être en capacité de se déplacer librement, dans une société de plus en plus mobile, conduit inexorablement à l'exclusion et au déclassement. C'est vrai pour les habitants et les territoires. Ce constat explique la mobilisation et l'engagement des élus des Petites Villes de France pour des mobilités qu'ils souhaitent inclusives dans tous les territoires, sans exclusive, qu'ils soient métropolitains, périurbains ou ruraux.



L'APVF, représentée par Jean-Michel Morer, Maire de Trilport lors d'une rencontre avec la Ministre des Transports Elisabeth Borne le 28 mai 2018

Contribuer à la transition durable



L'ensemble des actions de l'APVF sur cette année ont été guidées par un seul et même objectif : rendre la transition écologique plus locale, plus juste et plus concrète. Assainissement, économie circulaire, biodiversité, transition énergétique : dans tous ces débats l'APVF s'est positionnée en apportant une expertise crédible, un point de vue équilibré, directement puisé dans l'expérience quotidienne des territoires.

L'ensemble des actions de l'APVF sur cette année ont été guidées par un seul et même objectif : rendre la transition écologique plus locale, plus juste et plus concrète. Assainissement, économie circulaire, biodiversité, transition énergétique : dans tous ces débats l'APVF s'est positionnée en apportant une expertise crédible, un point de vue équilibré, directement puisé dans l'expérience quotidienne des territoires.

Les XXI^{èmes} Assises de l'APVF organisées au printemps dernier à Autun ont rappelé la nécessité de lier transition énergétique et révolution numérique et ont été l'occasion pour plus de 300 maires de réfléchir ensemble au modèle énergétique et numérique de demain.

Toujours dans l'optique d'accompagner les acteurs locaux dans la transition énergétique, l'APVF a été partenaire et membre du jury de la 9^{ème} édition des Prix des Energies citoyennes organisés par Engie Cofely en novembre dernier. Ce prix récompense chaque année les acteurs locaux qui innovent au service de la transition énergétique. A l'occasion de son intervention pour la remise des Prix, Christophe Bouillon, Président de l'APVF, a rappelé le rôle clé des territoires dans la transition énergétique, mais aussi la nécessité de les accompagner dans leur action en faveur du climat.

L'APVF a également été partenaire des Assises de l'Eolien Terrestre organisées par le Syndicat des Energies Renouvelables en novembre 2018. A cette occasion, Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François, est intervenu pour apporter sa vision concrète et rappeler la nécessité de simplifier le régime de l'éolien.

L'APVF accompagne donc tout au long de l'année les élus afin de leur donner les outils nécessaires pour bien appréhender les enjeux du développement durable. Les différents décryptages et notes produites par l'APVF en 2018, comme sur la Programmation Pluriannuelle de l'énergie ou encore sur les enjeux environnementaux du PLF2019, ont ainsi pu permettre aux adhérents de mieux s'approprier les différents aspects des problématiques environnementales.

Dans le même temps, l'APVF a agi sans relâche pour que les problématiques des territoires soient prises en compte dans la politique climatique du Gouvernement.

La priorité a bien sûr été donnée à la défense de l'attribution d'une part de la fiscalité carbone directement aux territoires. Avec la loi NOTRÉ et la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les territoires se sont vus accorder un rôle de plus en plus grand dans la transition énergétique, sans moyen supplémentaire : une anomalie absolue pour l'APVF qui ne s'est pas privée de le faire remarquer.

Elle a également sensibilisé, tout au long des discussions du PLF 2019, les parlementaires sur la nécessité de renforcer le rôle des territoires dans la transition énergétique. Elle a notamment défendu et obtenu l'harmonisation et la généralisation de l'IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) dont la part reversée aux communes sera désormais au minimum de 20 %. Elle déplore néanmoins le refus persistant du Gouvernement d'attribuer une part des recettes de la fiscalité carbone directement aux acteurs locaux.



Mais l'action institutionnelle de l'APVF ne s'est pas limitée à cela. Elle a aussi été très active durant l'élaboration de la Programmation pluriannuelle de l'énergie et elle l'est encore aujourd'hui à l'occasion des concertations organisées par Matignon pour faire remonter les attentes des petites villes.

Sur le plan international, l'APVF a activement participé à l'élaboration de la Feuille de route du groupe d'acteurs « collectivités territoriales » du futur Agenda 2030 des Nations Unies en veillant à ce que le rôle crucial des territoires dans la transition énergétique soit bien pris en compte.

Accès aux soins pour tous les territoires



En 2018, une année marquée notamment par l'annonce du Plan gouvernemental « Ma Santé 2022 », l'APVF a porté des propositions fortes pour renforcer l'accès aux soins dans les territoires : réforme du financement des hôpitaux favorisant les établissements de proximité, création de « Territoires prioritaires de santé », régulation de l'installation des médecins libéraux...

Le 8 mars 2018, l'APVF, représentée par Nicolas Soret, Président de la Communauté de Communes du Jovinien et membre du Bureau de l'association, a été auditionnée à l'Assemblée nationale par les Délégués à l'accès aux soins.

Ces trois délégués avaient été missionnés par Agnès Buzyn, Ministre de la Santé (Sophie Augros, médecin, Elisabeth Doineau, sénatrice et Thomas Mesnier, député) pour rencontrer l'ensemble des acteurs concernés, de faire remonter les bonnes pratiques locales et d'émettre des propositions sur « l'adaptation éventuelle » du plan gouvernemental pour l'accès aux soins annoncé en octobre 2017. Les délégués doivent rendre leurs conclusions à la Ministre de la Santé d'ici la fin de l'année.

Lors de cette audition, l'APVF a plaidé pour que le Gouvernement reconnaisse la lutte contre la désertification médicale comme une priorité nationale. A ce titre, elle a demandé le remplacement des actuelles « zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins » par des « Territoires prioritaires de santé ». Au-delà de la dimension symbolique, qui placerait ces territoires au même rang de priorité que les « quartiers prioritaires » de la politique de la ville, une telle approche permettrait une meilleure identification des enjeux transversaux de l'accès aux soins (lié aux questions de mobilité, de cadre de vie, d'attractivité économique, etc.) et faciliterait ainsi la mobilisation de nouveaux financements, y compris de la part de l'Etat.

Nicolas Soret a également plaidé pour une réflexion « sans tabou » sur la régulation de l'installation des médecins, qui paraît être le seul remède face à la multiplication de mesures incitatives coûteuses et parfois peu efficaces qui provoquent par ailleurs une forme de concurrence entre collectivités pour l'installation des médecins. Nicolas Soret a ainsi exprimé son soutien pour la proposition de loi portée par le député socialiste Guillaume Garot prévoyant que dans des zones définies par les ARS, en concertation avec les syndicats médicaux dans lesquelles existe un fort excédent en matière d'offre de soins, un nouveau médecin libéral ne pourrait s'installer en étant conventionné à l'assurance maladie que lorsqu'un médecin libéral de la même zone cesse son activité.

la gazette.fr

Le Gouvernement lance une concertation sur « la transformation du système de santé »

Publié le 14/02/2018 • Par Catherine Maisonneuve • dans : France

L'APVF demande des « territoires prioritaires de santé »

Dans un communiqué du 14 février, l'Association des petites villes de France (APVF) salue la stratégie de transformation lancée par le gouvernement mais « face à l'urgence financière, plaide pour une mise en œuvre rapide » notamment

Au mois de juillet, l'APVF a mené une enquête auprès de ses villes adhérentes sur l'organisation territoriale des soins. Les résultats de cette enquête, mettant l'accent notamment sur le coût pour les collectivités de la mise en place des structures pluriprofessionnelles de soins (maison de santé, centre de santé, pôle de santé...) ont permis de nourrir les réflexions de l'association avant l'annonce en septembre du plan « santé » du Gouvernement.



A plusieurs occasions en 2018, l'APVF a plaidé pour une réforme globale de la tarification à l'activité (T2A) permettant d'allouer plus de ressources aux hôpitaux de taille moyenne et petite. En septembre, la présentation du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) a confirmé une première étape de cette réforme en amorçant une nouvelle logique de financement forfaitaire pour deux pathologies chroniques, le diabète et l'insuffisance rénale chronique. Mais pour l'APVF, en 2018, le Gouvernement a avancé bien trop timidement sur cette question pourtant urgente pour les établissements de proximité.

Le 18 septembre, l'APVF a réagi immédiatement aux 54 mesures annoncées par le Gouvernement dans le cadre du plan « Ma Santé 2022 ». Pour l'APVF, même si certaines mesures allaient dans le bon sens, cette réforme a été un rendez-vous manqué pour la lutte contre la désertification médicale.

L'APVF a également souligné que le Gouvernement faisait encore une fois le choix de l'incitation plutôt que de la régulation ; un choix dont les élus locaux continueront à payer le prix. Car, depuis des années, la démultiplication des aides directes ou indirectes a coûté extrêmement cher au contribuable et profité souvent à des médecins déjà installés, parfois dans la commune voisine. Cette course au rabais n'a fait que renforcer les inégalités et la concurrence entre les territoires.

Face au constat de l'insuccès des mesures purement incitatives, l'APVF a rappelé au Gouvernement la nécessité d'explorer la piste de la régulation de l'installation des médecins libéraux.

la gazette.fr

ACCUEIL > ACTUALITÉ > FRANCE > Plan santé : la liberté d'installation des médecins fait des vagues

SANTÉ

Plan santé : la liberté d'installation des médecins fait des vagues

Publié le 19/09/2018 • Par [Isabelle Raynaud](#) • dans : [France](#)



L'Association des petites villes de France déplore l'absence de contraintes contre les professionnels de santé, quand l'ordre des médecins se félicite du choix d'Emmanuel Macron.

La suppression du numerus clausus est une mesure positive mais qui ne commencera à porter ses fruits que dans une quinzaine d'années. Or, il y a urgence à agir : le nombre de médecins généralistes exerçant en libéral continue à diminuer, près d'un praticien sur deux est presque à la retraite et les inégalités en matière d'accès aux soins ne cessent de se creuser.

Par la voix de son Président Christophe Bouillon, l'APVF a salué l'annonce de l'embauche de 400 médecins généralistes dans les déserts médicaux tout en contrastant ce chiffre à celui des 4 000 assistants médicaux prévus par ce même plan pour accompagner et faciliter le travail des médecins.

Pour une Europe au service des territoires



A l'occasion de différentes initiatives avec ses partenaires européens, l'APVF a pu rappeler son attachement au maintien du budget des fonds de cohésion et à une citoyenneté européenne ancrée dans les réalités

locales. L'APVF s'est donnée régulièrement l'opportunité de rappeler au législateur européen la nécessité de coopérer avec les territoires.

Le 16 mai dernier, l'APVF a accueilli une délégation de maires de petites villes de Croatie : l'occasion d'échanger sur les organisations territoriales respectives de nos pays et de lancer un processus d'adhésion de l'association croate à la Confédération européenne des petites villes. Le 17 mai, l'APVF a également accueilli une réunion de travail avec ses associations homologues allemande et italienne.

Le 12 juillet, lors de la Conférence nationale des territoires, Loïc Hervé, Secrétaire général de l'APVF et Sénateur de Haute-Savoie, a plaidé auprès du Gouvernement pour le maintien, au niveau européen, du budget des fonds de cohésion et pour simplification des procédures liées aux programmes européens. Loïc Hervé a également proposé de nouvelles modalités de coopération entre collectivités sur les dossiers européens et pour le portage commun de projets « ville-ruralité ».

A l'invitation de l'ANCI, l'association des maires d'Italie, une délégation de l'APVF présidée par Christophe Bouillon, Président de l'APVF et Député de Seine-Maritime, s'est rendue à Rome le 27 septembre pour échanger avec des représentants de petites villes italiennes, allemandes et roumaines dans le cadre du Congrès de la Confédération européenne des petites villes.

Lors de ce congrès, les élus ont pu échanger sur le rôle des petites villes dans la construction européenne, l'avenir des fonds de cohésion, ainsi que sur les initiatives innovantes, portées par des petites villes en lien avec des opérateurs tels qu'ENGIE, en matière de transition écologique et numérique.

Ces réunions ont également été l'occasion d'échanger les bonnes pratiques sur des questions intéressant l'ensemble des petites villes et des territoires périphériques ou isolés, notamment en ce qui concerne la revitalisation des centres-villes et la lutte contre le dépeuplement.

A l'issue de ces travaux, une résolution commune a été présentée aux congressistes, détaillant la vision commune des membres de la Confédération sur une citoyenneté européenne ancrée dans les réalités locales. Ce texte servira notamment de base de discussion à l'occasion d'échanges prévus pour mars 2019, à Bruxelles, avec des représentants des institutions européennes.



L'APVF représentée lors de la CNT consacrée au budget de cohésion en juillet 2018



ANNEXE

Les dates-clés de 2018

16 JANVIER

Commission « Sécurité et prévention de la délinquance » : rencontre avec un représentant du Comité exécutif du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) concernant la « Police de sécurité quotidienne » (PSQ)

23 JANVIER

Rencontre des maires des petites villes du département d'Ille-et-Vilaine

24 JANVIER

« Comment préparer son budget 2018 ? Quel recours à l'emprunt ? » INTERVENANT : Bernard ANDRIEU, ORFEOR

2 FEVRIER

Rencontres des maires des petites villes des Antilles-Guyane à Schoelcher (Martinique)

7 FÉVRIER

« La laïcité : quelles applications concrètes dans la vie municipale ? »
INTERVENANT : Philippe BLUTEAU, Avocat associé Cabinet Oppidum Avocats

6-8 FEVRIER

Participation de Stephan ROSSIGNOL, Membre du Bureau de l'APVF, au Forum Sportcoll

6 MARS

Réunion du Bureau de l'APVF

13 MARS

« Elections professionnelles 2018 : anticiper et s'organiser » INTERVENANTE : Isabelle BEGUIN, Avocate associée Cabinet

27 MARS

Audition d'Igor SEMO, Membre du Bureau de l'APVF à l'Assemblée nationale sur les enjeux financiers locaux

29 MARS

Réunion à Cassis (Bouches-du-Rhône) des Maires de la région PACA : « la propreté et le geste propre dans les petites villes »

12 MARS

Conférence nationale des territoires : réunion de l'instance de dialogue avec Rémi REBEYROTTE, sous la présidence du Premier ministre

4 AVRIL

Réunion de travail relative aux contrats financiers Etat-collectivité à la DGCL

10 AVRIL

- Conseil d'administration de l'APVF
- Rencontre avec l'ACYMA : cybermalveillance.gouv.fr

11 AVRIL

Audition de Pierre JARLIER, Président délégué de l'APVF au sujet du Projet de loi ELAN à l'Assemblée nationale

18 AVRIL

Réunion du groupe de travail « Révision des valeurs locatives »

19 AVRIL

Participation de l'APVF à la présentation des propositions de la délégation sénatoriale dédiée sur la « revitalisation des centres-villes »

25 AVRIL

- Atelier relatif à l'inclusion numérique au Secrétariat d'Etat au numérique
- Réunion de travail relative aux contrats financiers Etat-collectivité à la DGCL

9 MAI

Rendez-vous entre Christophe BOUILLON, Président de l'APVF et Serge MORVAN,
Commissaire général à l'égalité des territoires

15 MAI

Point presse relatif aux mobilités avec Christophe BOUILLON, Pierre JARLIER, Jean-Michel MORER et Sébastien EUGENE

17 MAI

- Conférence nationale des territoires (CNT)
- Réunion de la Confédération européennes des petites villes

22 MAI

Comité des finances locales (CFL)

31 MAI & 1ER JUIN

XXI^{es} Assises des Petites Villes de France à Autun, Bourgogne « *Transition écologique et numérique. Les petites villes au cœur de l'innovation* » en présence de 350 élus et des ministres Edouard PHILIPPE, Jacqueline GOURAULT et Olivier DUSSOPT

5 JUIN

- Audition relative au Projet de loi ELAN avec Nicolas SORET et Grégoire LE BLOND au Sénat
- Comité des finances locales (CFL)

6 JUIN

« Prévention des accidents : quelles responsabilités pour le Maire ? » INTERVENANT : Philippe BLUTEAU, Avocat associé Cabinet Oppidum Avocats

12 JUIN

- Comité des finances locales (CFL)
- Commission « Finances et fiscalité » de l'APVF
- Réunion avec l'association « Concert de poches »

13 JUIN

- Rencontre avec le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT)
- Réunion de travail DCANT / Administration numérique des territoires
- Présentation du baromètre « coût du service public » de La Gazette des Communes

19 JUIN

Intervention de Philippe BONNIN lors de la conférence organisée par la Gazette des communes à Rennes consacrée aux enjeux financiers locaux

26 JUIN

Participation aux « Rencontre finances locales » de France urbaine

27 JUIN

- Petit déjeuner des parlementaires, membres du réseau de l'APVF
- Déjeuner entre une délégation de l'APVF et Philippe WAHL, PDG de La Poste

28 JUIN

Rencontre entre Christophe BOUILLON, Président de l'APVF et Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'état

3 JUILLET

Intervention de Christophe BOUILLON aux Rencontres des véhicules électriques

5 JUILLET

Réunion de Bureau de l'APVF

10 JUILLET

Présentation de la trajectoire concernant la politique européenne de Cohésion des territoires

12 JUILLET

Conférence nationale des territoires (CNT)

17 JUILLET

Audition de Grégoire LE BLOND à l'Assemblée nationale sur la fonction publique territoriale

10 SEPTEMBRE

Réunion « finances locales » à la Direction générale des finances publiques

11 SEPTEMBRE

Réunion de travail avec Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des territoires

18 SEPTEMBRE

Réunion du Bureau de l'APVF

19 SEPTEMBRE

Présentation note de conjoncture de la Banque postale

20 SEPTEMBRE

Présentation du Projet de loi de finances 2019 au Ministère de l'Intérieur

24 SEPTEMBRE

Réunion de travail relative aux centralités et cœurs de villes

25 SEPTEMBRE

- « Déontologie et conflits d'intérêts : les nouvelles règles pour les élus et les agents »

INTERVENANTE : Isabelle BÉGUIN, Avocate associée Cabinet Oppidum Avocats

- Comité des finances locales (CFL)

26-28 SEPTEMBRE

Réunion de la Confédération européenne des petites villes

2 OCTOBRE

- Réunion du Bureau exécutif

- Réunion de travail sur la fiscalité écologique

3 OCTOBRE

Audition de Fabien LAINE, Membre du Bureau de l'APVF au sujet des contrats de ruralité et des Maisons de services au public (MSAP) à l'Assemblée nationale

5 OCTOBRE

Rencontre autour de la « Ville durable » au Ministère de la transition écologique et solidaire

9 OCTOBRE

Comité technique et scientifique de l'Observatoire des finances et de la gestion locale

11 OCTOBRE

Interventions d'Igor SEMO et de Marie-France BEAUFILS, Membres du Bureau de l'APVF lors d'une audition au Sénat au sujet de l'intercommunalité

12 OCTOBRE

Réunion de travail relative au recyclage à AMORCE

16 OCTOBRE

- Journée de présentation de la loi de finances 2019 au Groupe BPCE, Paris
- Lancement officiel du réseau des DGS des petites villes en présence de 70 DGS

18 OCTOBRE

Intervention de Grégoire LE BLOND, Vice-président de l'APVF au Etats généraux de la sécurité locale

22 OCTOBRE

Rencontre entre le Président Christophe BOUILLON et François DELUGA, Président du CNFPT

23 OCTOBRE

Rencontre entre une délégation de l'APVF menée par Christophe BOUILLON avec les Ministres Jacqueline GOURAULT et Sébastien LECORNU

24 OCTOBRE

Audition parlementaire de Yohann NEDELEC, Membre du Bureau de l'APVF sur la modernisation et la formation des agents publics territoriaux

30 OCTOBRE

Rencontre entre Christophe BOUILLON, Président de l'APVF et Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat

31 OCTOBRE

« Les communes nouvelles : avantages et conséquences pour les petites villes » INTERVENANT : Philippe BLUTEAU, Avocat associé
Cabinet Oppidum Avocats

5 NOVEMBRE

Rencontre entre Conseillers « sécurité » APVF/AMF

6 NOVEMBRE

Cérémonie de remise des prix « Energies citoyennes »

7 NOVEMBRE

Séminaire de l'APVF sur la revitalisation des centres-villes au siège de la Caisse des Dépôts en présence du Préfet Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Directeur du programme « Action cœur de ville » et de Madame Valérie MANCRET-TAYLOR, Directrice générale de l'ANAH

7 NOVEMBRE

Rencontre entre Christophe BOUILLON, Président de l'APVF et François BAROIN, Président de l'AMF

8 NOVEMBRE

- Intervention de Gilles BEDER, Membre du Bureau de l'APVF lors de la journée dédiée à la revitalisation des centres-villes organisée par la Gazette des communes
- Réunion APVF/AMF sur la feuille de route relative aux objectifs de Développement Durable

12 NOVEMBRE

Rencontre avec des représentants du groupe la Poste autour de l'audit numérique des territoires

13 NOVEMBRE

- Point Presse « Regard financier 2018 sur les petites villes : Une santé financière fragile » avec Christophe BOUILLON, Betty MARCEROU et Jean-Pierre BALLIGAND de La Banque postale
- Rencontre avec Gabriel ATTAL, Secrétaire d'Etat au sujet du Service national universel (SNU)

14 NOVEMBRE

« Les villes face aux défis de la transition énergétique » INTERVENANT : Thomas PEAUCELLE, Président de KAIROS-c2i

20 NOVEMBRE

- Point Presse sur la modernisation des conditions d'exercice du mandat avec Christophe BOUILLON, Loïc HERVE, Jean-Yves DE CHAISEMARTIN, Membres exécutifs du bureau de l'APVF et Philippe BLUTEAU, Conseiller juridique
- Conseil d'administration de l'APVF

22 NOVEMBRE

Intervention de Jean-Pierre BOUQUET, Membre du Bureau de l'APVF, aux Assises de l'éolien terrestre organisées par le Syndicat des Energies Renouvelables

27 NOVEMBRE

Comité des finances locales

4 DÉCEMBRE

Réunion des maires de Bretagne à Chantepie (Ille-et-Vilaine) autour du Président Christophe BOUILLON et du Vice-président Grégoire LEBLOND

7 DÉCEMBRE

Loïc HERVE, Secrétaire général représente l'APVF à une réunion entre les associations d'élus et les membres du Gouvernement pour préparer l'avenir de la « grande concertation locale » voulue par l'exécutif

8 DÉCEMBRE

Opération « Mairies ouvertes » conjointe avec l'AMRF pour recueillir les doléances de citoyens dans un climat social tendu

10 DÉCEMBRE

Réunion des Présidents d'associations d'élus dont Christophe BOUILLON, Président de l'APVF et des principaux représentants des syndicats à l'Élysée sous l'égide du Président de la République Emmanuel MACRON

11 DÉCEMBRE

Participation de l'APVF aux Premières rencontres « Action Cœur de Ville » organisées par la Banque des Territoires à Poitiers

14 DÉCEMBRE

Rencontre des maires de la région Hauts-de-France relative à la présentation du PLF 2019 à Lille



L'APVF fédère les villes de 2.500 à 25.000 habitants et leurs intercommunalités pour promouvoir leur rôle primordial dans l'aménagement du territoire.

Elle rassemble aujourd'hui près de 1.200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

*APVF - 42, boulevard Raspail - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 00 83 - Fax : 01 45 48 02 56*

Mail contact : npicard@apvf.asso.fr

www.apvf.asso.fr

Facebook : Association des Petites Villes de France

Twitter : @PetitesVilles